



Collège Marcellin Berthelot  
**PROCES-VERBAL**  
Conseil d'administration du Mardi 10 février 2015

---

Présidence assurée par M. Del Medico, principal.

16 présents. Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18h10.

Le P.V. de la séance précédente (27/11/2014) et l'ordre du jour sont adoptés à l'unanimité.

Arrivée de M. Bedreddine à 18h15.

////////////////////////////////////

**1. Affaires pédagogiques**

**(1) Effectifs prévisionnels LV2**

Dans le cadre de la préparation de la rentrée 2015, un recensement concernant le choix de la LV2 en 4<sup>e</sup> a été effectué par écrit auprès de l'ensemble des élèves de 5<sup>èmes</sup> et de leurs parents.

L'allemand a été proposé. Quatre familles ont répondu favorablement.

17 familles ont demandé à ce que leur enfant fasse du chinois (c'était un premier chiffre spontané). Par la suite, Mme Wang, professeur de Chinois, a présenté sa discipline devant les différentes classes de 5<sup>e</sup>. A la suite de ce passage, 33 familles ont annoncé leur souhait de choisir le chinois. Pour information, un 2<sup>e</sup> groupe de chinois ne peut être ouvert qu'à partir de 40 élèves.

Les autres élèves choisiraient donc l'espagnol en tant que LV2.

La question est posée de savoir s'il existe – aussi – une possibilité d'ouvrir un groupe pour l'italien pour l'année suivante (2016-2017) ? La continuité pédagogique existe au niveau du lycée de secteur. A voir et à préparer en amont, le cas échéant. Mais ce serait à moyen constant.

**(2) Structure pédagogique – Rentrée 2015**

C'est la structure qui sert de base au calcul de la dotation effectué par la DSDEN.

A la rentrée 2015, la structure demeure inchangée à celle de cette année : il y aura 24 divisions et une classe d'ULIS (voir document avec les effectifs).

En revanche, le plafond du nombre d'élèves remonte à 26 élèves par division, sur décision de la direction académique.

Vote :

Contre : 13

Pour : 4

Abstention : 0



*Motion : les représentants enseignants et parents du collège M. Berthelot demandent le maintien du plafond de 25 élèves par division dans le département de Seine-St-Denis. Concrètement, pour leur collège, ils souhaitent que le maximum de 150 élèves pour 6 divisions soit respecté en classe de 6<sup>e</sup> à la rentrée 2015.*

### **(3) Projet de répartition de la DHG**

Voir documents :

- Répartition de la DHG 2015
- Proposition de répartition de la DHG.

Dotation à la structure : 663 heures.

Avec les heures statutaires et les « heures label » et le complément de l'offre de formation, ainsi que les heures attribuées pour le fonctionnement de la classe ULIS, la DHG totale du collège est de 745 heures. Dont : 685 heures poste + 52 HSA + 8 IMP.

M. Del Medico décrit et explique la répartition des heures qu'il souhaite proposer, en particulier en ce qui concerne :

- les langues,
- les options facultatives financées (grec, découverte professionnelle, section européenne anglais),
- les heures statutaires (chorale...),
- les heures de l'ULIS (21h pour l'enseignement face aux élèves, 5 heures d'intervention de professeurs du collège et 2 heures supplémentaires annuelles pour accompagner des actions particulières),
- les heures d'accompagnement personnalisé (6h en français, avec un travail sur la lecture de consigne, 3h en mathématiques, 3h en EPS pour l'accompagnement renforcé des élèves non nageurs à la piscine),
- 3h pour favoriser un travail en groupe par quinzaine en français (classe de 5<sup>e</sup>),
- 3h pour favoriser un travail en groupe par quinzaine en mathématiques (classe de 4<sup>e</sup>).

Il reste 24 heures non affectées dédiées au cycle central et qui ont pour objectif, en priorité, de favoriser la mise en œuvre de projets pluridisciplinaires. En particulier :

- un projet « sport et sciences » (EPS / SVT), mené dans toutes les classes de 5<sup>e</sup>, en lien avec le séjour de cohorte de fin d'année, pour 6 heures
- un projet « sciences et autonomie » dans une classe de 5<sup>e</sup> (physique / SVT), pour une heure
- une pratique différenciée de l'anglais en classe de 5<sup>e</sup>, pour 1,5 h (utilisée de façon semestrialisée)



- un projet hist / géo / SVT en classe de 4<sup>e</sup> en lien avec le développement durable, pour une heure.

Reste 14,5 heures disponibles (sur les 24h évoquées précédemment) et les 9 heures dites « label », soit un total de 23,5 heures réparties de la manière suivante :

- 13 heures en latin (les effectifs de 5<sup>e</sup> seront limités à 50 élèves pour deux groupes)
- 1 h en histoire / géo pour le projet Berlin (classe de 3<sup>e</sup>)
- 3 heures en mathématiques en classe de 3<sup>e</sup> pour préparer le DNB et le passage vers la classe de 2<sup>nd</sup>e (pour tous les élèves)
- 2 heures à transformer en HSE pour la mise en œuvre d'actions de tutorat ou d'actions ponctuelles
- 3,5 h à transformer en HSE pour le financement d'heures de vie de classe animées par les PP
- 1 h TICE pour l'administrateur du réseau.

Les parents (M. Dianoux) posent une question sur les évolutions dans la DHG par rapport à celle qui permet de fonctionner cette année.

La direction apporte une réponse et signale la faible évolution de la DHG prévue par rapport à celle utilisée pour fonctionner cette année (745,1h cette année contre 745h l'an prochain).

Les enseignants présentent leur point de vue quant aux évolutions constatées (en positif et en négatif) :

- La DHG de cette année s'inscrit en effet dans la continuité des années précédentes et marque une nouvelle baisse, même légère, de nos moyens d'enseignement, de l'enveloppe globale à la disposition de l'établissement.
- Il y a des constantes regrettables, comme le non-financement du latin (particularité de l'académie ou du département ?), le non-financement à Berthelot du dispositif non-nageur...
- Cette baisse se traduit par la disparition de dispositifs que les collègues regrettent : heures spécifiques en français en classe de 6<sup>e</sup>, diminution du nombre d'heures de cours en français, quasi disparition du financement des heures de vie de classe effectuées par les professeurs principaux, sauf en 3<sup>e</sup>.
- Ces remarques ne reviennent pas à critiquer la répartition de cette DHG car les choix effectués sont contraints par la taille de l'enveloppe. Mais, selon les enseignants, la distinction effectuée par la DSDEN entre le volume global de l'enveloppe et sa répartition est une distinction arbitraire : le vote qu'ils exprimeront portera forcément sur le volume, davantage encore que sur les arbitrages – contraints – qui en résultent.
- Au sujet de cette répartition de la DHG, les enseignants saluent néanmoins le travail effectué à l'initiative de la direction, dans le souci du dialogue et de la consultation des équipes. Il est à noter aussi que de plus nombreux projets interdisciplinaires sont financés par ce projet de DHG.

La question des IMP donne lieu à une discussion sur leur objet et leurs modalités, qui restent à préciser.



Mme Courtois insiste sur l'utilité des heures de vie de classe, en termes de construction du « vivre ensemble », et le problème que poserait leur disparition (ou leur non-financement).

Une question des parents (M. Dianoux) porte sur le projet pédagogique du collège et les difficultés reconnues qui sous-tendent les arbitrages.

M. Del Medico apporte des réponses sur les arbitrages effectués : résultats au DNB, redéploiements effectués au bénéfice de projets interdisciplinaires et au détriment du financement des heures de vie de classe, financement des projets présentés par les enseignants...

Vote :

Contre : 12

Pour : 4

Départ de Mme Villemaux – 19h20

**(4) Projet de sorties pédagogiques « ouverture à la nature » à la base nautique de Champs-sur-Marne (6<sup>e</sup> GR et 6<sup>e</sup> ST)**

Le projet, porté par Mme Cordier et M. Freslon, est présenté aux membres du conseil d'administration, en s'appuyant sur un document photocopié qui en synthétise les objectifs et les modalités.

**II. Affaires matérielles et financières**

**(1) Proposition de contrat pour l'entretien des (deux) aérothermes du gymnase (vote)**

481 euros pour l'entretien / la maintenance pendant un an (nettoyage, changement des filtres).

Vote : pour à l'unanimité.

**III. Questions diverses**

**(1) Mise en place d'outils de communication de l'établissement : création d'un compte twitter**

Pour information.

**(2) Appel à projets pédagogiques du Conseil Général de Seine-St-Denis – création d'un logo et d'une signalétique renforçant l'identité de l'établissement.**

- ✓ Pour information. Présentation du projet par Mme Mauvais-Jarvis : Un groupe de travail réunissant élèves, professeurs volontaires ainsi que la principale adjointe sera chargé d'élaborer plusieurs 3 ou 4 slogans (ayant pour thème la bienveillance, la réussite, l'exigence, le vivre ensemble, le panouissement) définissant le collège Marcelin Berthelot et pouvant fonctionner comme une accroche. Un seul sera finalement choisi après consultation de l'ensemble des élèves. Réalisation également de dessins et de phrases d'accroche concernant les règles de vie incontournables à l'intérieur du collège.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h30.